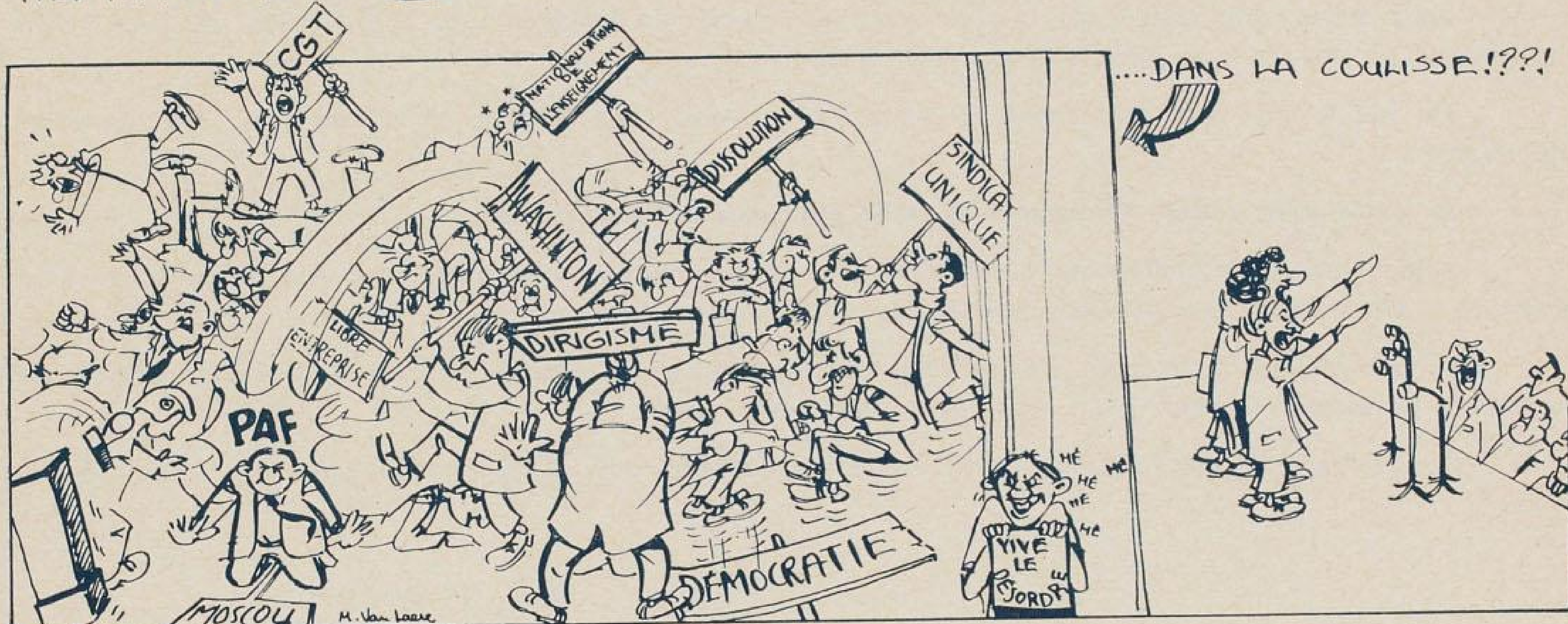
SOUHAITEZ VOUS REVOIR CELA ?

LE SERMENT DU JUS DE POMME.
Communistes + Socialistes + Radicaux + PSU + divers....



FACE AU PEUPLE ....

....DANS LA COULISSE!??!



NON ?

ALORS...

MÊME SI VOUS N'ÊTES PAS ENTIÈREMENT D'ACCORD SUR TOUT

CHOISISSEZ la Paix, la Stabilité, le Progrès,

VOTEZ

PIERRE HERMAN

SEUL CANDIDAT DE LA Vème RÉPUBLIQUE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — MARS 1967

8ème Circonscription

Roubaix — Wattrelos Nord — Roubaix Ouest — Croix — Wasquehal



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici quatre années que vous m'avez désigné pour vous représenter à l'Assemblée Nationale et y soutenir **l'action du Général de GAULLE.**

C'est en toute conscience qu'en votre nom, dans chaque scrutin important, **j'ai apporté mon soutien à la Vème République.**

Dans de nombreux cas, mes interventions ont permis l'amélioration de projets de lois (1). Mes collègues m'ont confiés la défense devant l'Assemblée Nationale de certains d'entre-eux, dont j'ai été le rapporteur (2).

Vous remarquerez que je me suis consacré aux problèmes Sociaux que je connais bien, car nous vivons une époque où chacun, pour être efficace doit se spécialiser.

J'ai fait le maximum pour garder le contact avec vous, pour essayer de résoudre les cas qui m'ont été soumis.

Je pense avoir rempli, loyalement la tâche que vous m'aviez confiée.

Aujourd'hui je me représente à vos suffrages. Si vous me maintenez votre confiance, je poursuivrai mon action avec une ardeur nouvelle, conscient de bien répondre à votre attente.

Je m'emploierai à défendre vos intérêts locaux et régionaux dans le respect de l'intérêt général, **les problèmes posés par l'emploi** étant prioritaires dans mon esprit.

Croyez Madame, Mademoiselle, Monsieur, à ma gratitude pour votre confiance passée et je l'espère, à venir.

PIERRE HERMAN
Seul candidat de la Vᵉ REPUBLIQUE

(1) — La loi relative au Fonds National de l'Emploi,
— sur les Comités d'Entreprises,
— à la garantie de l'emploi en cas de Maternité,
— au reclassement professionnel des travailleurs handicapés,
— à la protection Maternelle et Infantile,
— à l'Allocation d'éducation spécialisée pour Mineurs-Infirmes,
— à la réforme de l'adoption,
— à l'Assurance maladie aux vieux travailleurs salariés (couvrant plus de 500.000 personnes),
— à l'acquisition des logements H.L.M. par leurs locataires,
— à l'Assurance-maladie des artisans, commerçants et professions libérales,
— aux Communautés Urbaines,

(2) — Projet de loi relatif à la durée du travail (réduction hebdomadaire),
— concernant les victimes d'accidents du travail ("Avant-Loi"),
— d'orientation et de programme sur la formation professionnelle.



Léonce BARBAUT
Suppléant
Conseiller municipal de Wasquehal



Pierre HERMAN
Député sortant

IMP. J. VERSCHAVE - RX